

Rapports de recherche - 2010

Échanges informels et relations de travail à l'heure des changements organisationnels et de l'informatisation

#60 - novembre 2010 - Thomas Amossé, Danièle Guillemot, Frédéric Moatty, Jérémie Rosanvallon

Les nouvelles technologies de la communication posent de façon renouvelée la question des relations interpersonnelles entre salariés au sein des entreprises. La formalisation croissante des outils informatiques, des méthodes et procédures conduit-elle à limiter les échanges informels ? Les salariés recréent-ils des marges d'autonomie ? Les relations interpersonnelles dans les entreprises sont aussi bousculées par l'éloignement géographique des interlocuteurs, rendu possible par l'informatique. Ainsi, la messagerie électronique remplace-t-elle les discussions « de couloir » ou « autour d'un café » ? Des salariés se trouvent-ils exclus des nouvelles modalités d'échange ? Plus largement, quelles sont les conséquences de ces transformations à la fois sur le travail et le bien-être des salariés, et sur l'efficacité des organisations et des technologies ?

Si certaines questions introduites dans le questionnaire COI visent à mieux cerner ces préoccupations, l'approche statistique est insuffisante pour tenter d'y répondre, même si elle apporte certains éléments. C'est pourquoi nous avons réalisé une trentaine d'entretiens semi-directifs auprès de salariés d'entreprises de taille moyenne dans trois secteurs différents mais en même temps assez homogènes : l'industrie des biens d'équipement et de l'automobile, le secteur du commerce de détail et dans une moindre mesure le secteur de l'industrie agroalimentaire. Ces entretiens permettent de mieux comprendre les relations au travail en lien avec l'utilisation des nouvelles technologies de la communication, et plus particulièrement la question de la transformation des relations informelles, qu'il s'agisse d'échanges, d'entraides ou de coopérations dont le contenu et la forme ne sont pas prédéfinis.

La première partie définit les termes de notre recherche et établit les hypothèses que nous entendons tester. La deuxième partie présente la démarche méthodologique. La troisième partie, décrit plus précisément les caractéristiques du terrain enquêté et présente les premiers résultats statistiques préalables au terrain. La quatrième partie présente les résultats qualitatifs de ce rapport. Enfin, la cinquième partie revient sur les résultats statistiques menés après le terrain.

+ [Télécharger le rapport \(pdf\)](#)

Les systèmes d'information sur les retraites en Europe et aux États-Unis

#59 - octobre 2010 - Najat El Mekkaoui de Freitas, Bérangère Legendre et Bénédicte Kukla

Dans le contexte des réformes des systèmes de retraite, de nombreux pays européens ont développé l'information sur les retraites au profit des assurés.

Ce rapport étudie les systèmes qui ont été mis en œuvre par certains pays pour véhiculer cette information. Les pays européens analysés sont : l'Allemagne, la Finlande, la France, le Portugal, la Suède et le Royaume-Uni. Par ailleurs, l'expérience des États-Unis, riche d'enseignements en matière de droits à l'information sur les retraites a également été considérée.

+ [Télécharger le rapport \(pdf\)](#)

Expérience professionnelle et gestion de la sécurité au travail. Actes du séminaire Ages et Travail 2008

#58 - août 2010 - Creapt-EPHE

Ce rapport présente les interventions et débats du séminaire « Âges et Travail » organisé par le Créapt, lors de son édition 2008 consacrée au thème : « Expérience professionnelle et gestion de la sécurité au travail ».

L'acception de la « sécurité » est ici très large. Elle ne se limite pas à la prévention des accidents du travail. Il sera aussi question de la mise en danger d'autres personnes que soi (collègues, clients, ou toute personne présente à proximité du lieu de travail), des risques pour l'environnement, ou des détériorations causées aux installations.

La validité scientifique de ce thème, son positionnement au regard de diverses recherches existantes, seront l'objet de l'exposé d'Annie Weill-Fassina qui ouvre ce rapport. Mais on peut ici insister sur sa validité sociale, et sur les raisons pour lesquelles il a été retenu.

Dans les systèmes de production d'aujourd'hui les problèmes de sécurité sont tout aussi préoccupants qu'ils le furent dans le passé, même si leurs formes se renouvellent à mesure que les conditions et l'organisation du travail changent. En particulier, les expositions au risque pour le corps dans le travail sont loin d'appartenir au passé. Pour mémoire, les accidents mortels du travail ont été divisés par trois (numériquement) en une trentaine d'années. Il n'est pas facile de savoir ce qui, dans ce résultat, est dû à la prévention, aux changements de structures sociales et économiques, ou à la meilleure qualité des soins et des interventions en cas d'accidents. Néanmoins, c'est plutôt un indicateur de progrès, à long terme. D'autres indicateurs d'accidents ont suivi la même pente descendante ; mais ils sont plus discutés, puisqu'à mesure qu'on se rapproche des accidents bénins, on est en lieu d'interroger davantage les mécanismes de déclaration. Un accident bénin est, ou n'est pas, déclaré, selon les attitudes, les comportements, et les stratégies de toute une série d'acteurs, y compris la victime. On ne peut pas exclure qu'au fil du temps, dans certaines entreprises ou plus généralement, la baisse tendancielle des taux de fréquences d'accidents soit en partie due à une modification tendancielle des comportements de déclarations d'accidents, ou des comportements d'arrêts de travail liés à ces accidents. Quoi qu'il en soit, ces dernières années, cette tendance de long terme s'est plus ou moins stabilisée.

En ce qui concerne la sécurité pour d'autres, ou la sécurité pour l'environnement, il est difficile d'afficher de grandes tendances statistiques qui indiqueraient si la situation est plutôt en train de s'améliorer ou de s'aggraver. Mais chacun a au moins en tête une série d'accidents graves, y compris dans une période proche, survenus dans des usines, dans les transports, ou dans les hôpitaux (des accidents de soins). À l'évidence, là non plus, ce ne sont pas des problèmes qui sont derrière nous, et les multiples demandes de recherches sur ces questions en attestent.

Compte tenu des orientations générales qui prévalent dans notre réseau de recherche, nous choisissons ici de rapprocher ces enjeux de sécurité de la thématique de l'expérience et, au moins dans certains exposés, de l'âge. Car nous sommes en période de mutations démographiques dans la population au travail. Les natifs des années 1950 et 1960, très nombreux, arrivent maintenant dans les âges de 50 ans et plus. Et les plus âgés d'entre eux atteignent la soixantaine, et vont partir.

D'où toute une série de questions : les salariés expérimentés gèrent-ils de la même manière que les jeunes les problèmes de sécurité au travail ? Ceux qui vont partir emportent-ils avec eux des savoir-faire précieux pour gérer ces problèmes de sécurité ? Les nouveaux arrivés vont-ils avoir aisément, et rapidement, les compétences, les savoir-faire qui permettent de limiter autant que possible les risques d'accidents ? Certaines déficiences – par exemple sensorielles –, qui deviennent plus fréquentes à partir d'un certain âge, entraînent-elles des problèmes croissants de sécurité ? Est-ce que, à l'inverse, certains comportements souvent attribués aux plus jeunes (« l'imprudence ») posent des problèmes particuliers ? Enfin, les itinéraires professionnels sont de plus en plus bousculés. On reste moins longtemps dans le même travail, avec les mêmes collègues, avec la même hiérarchie. Y a-t-il des enjeux de sécurité dans ces formes moins stabilisées d'élaboration de l'expérience professionnelle ?

Tous ces éléments remodelent les déterminants des activités et des actions qui sont susceptibles de poser davantage de problèmes du point de vue de la sécurité. Dans ce contexte, il est légitime de réfléchir, comme on va le faire ici, aux liens entre expérience professionnelle et sécurité au travail.

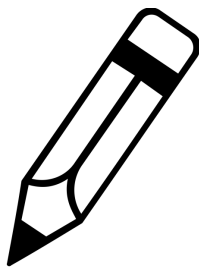
[+ Télécharger le rapport \(pdf\)](#)

Les réformes dans la Fonction publique : une revue de littérature internationale

#57 - août 2010 - Ekaterina Melnik (sous la direction de Danièle Guillemot)

Cette recherche a été financée par la DGAFP (convention n° 109 CEE-DGAFP), commanditée par le Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation, et suivie, par Christine Gonzalez-Demichel et Valérie Plomb.

[+ Télécharger le rapport \(pdf\)](#)



Les numéros parus

[+ Depuis 2018](#)

[+ 2017](#)

[+ 2016](#)

[+ 2015](#)

[+ 2014](#)

+ [2013](#)

+ [2012](#)

+ [2011](#)

+ [2009](#)

+ [2008](#)

+ [2007](#)

+ [2006](#)

+ [2005](#)

+ [2004](#)

+ [2003](#)

+ [2002](#)

+ [2001](#)

<https://ceet.cnam.fr/publications/rapports-de-recherche/rapports-de-recherche-2010-954192.kjsp?RH=150762680329C>